



# FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) und europäischer Demokraten im Europäischen Parlament  
Group of the European People's Party (Christian Democrats) and European Democrats in the European Parliament  
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) et Démocrates Européens au Parlement européen

Pressedienst - Press Office - Service de Presse

**14/02/2006: Directive Services: le Parlement européen sur le point de proposer un nouveau texte - Jacques Toubon, Député européen (UMP, PPE-DE, F)**

***Intervention sur la Directive Services de Jacques Toubon, en session plénière du Parlement européen à Strasbourg. Jacques Toubon, Euro-Député français UMP (Groupe PPE-DE, force politique majeure du Parlement européen), a été l'un des principaux artisans du compromis sur lequel le Parlement européen votera ce jeudi 16 février. Son intervention:***

"Grâce au travail collectif du Parlement européen, nous avons obtenu un résultat considérable: **le compromis du Parlement européen sur la Directive Services est un nouveau texte:**

**Marché Intérieur des Services:** Le projet du Parlement européen enlève à la Cour de Justice le monopole de fait qu'elle exerce depuis 50 ans pour la mise en œuvre des principes des Traités. Le Marché Intérieur des Services repose sur la confiance mutuelle et comporte:

- coopération et simplification administratives
- abolition des obstacles protectionnistes aussi bien quand les sociétés de services s'installent que pour la prestation temporaire.
- il s'applique aux services d'intérêt économique général pour la seule liberté d'établissement tout en excluant beaucoup de services essentiels tels que audiovisuel et cinéma, jeux, santé, professions juridiques.... Ainsi, le compromis propose au Parlement de voter une loi cadre tournée vers la croissance économique, l'innovation et l'emploi. C'est ce que veulent les peuples de l'Europe.

**Le respect de notre modèle et de nos préférences collectives nationales:** est-ce ce que la Directive va entraîner le démantèlement de nos acquis sociaux, est ce qu'elle va provoquer un nivellement par le bas? Avec la proposition initiale de la Commission, le risque était incontestable, c'est pour cela que nous l'avons refusée. **Le compromis proposé:**

\* **constitue une barrière au dumping social:** D'abord, la commission du Marché Intérieur a accepté, comme le demandait la commission Emploi de supprimer les articles 24 et 25 sur le détachement des travailleurs.

Le compromis maintenant exclut de manière encore plus explicite les acquis sociaux et le droit du travail.

Les travailleurs qui effectuent une prestation de services bénéficieront du droit social du pays où ils viennent travailler. La "compétition sociale" est interdite.

\* **repose sur la subsidiarité,** qui sous-tend de nombreux amendements à la liberté d'établissement. Pour tous les services publics, nos traditions et réglementations nationales seront préservées.

\* **met en œuvre la liberté de prestation de services de manière pragmatique et limitée.** Le texte est pragmatique. Il pose le principe de la libre installation et du libre exercice, ce qui entraîne l'obligation de supprimer de nombreux obstacles protectionnistes injustifiés. Mais cette liberté est accompagnée par la garantie pour les Etats Membres de pouvoir appliquer leurs règles nationales quand l'intérêt public le justifie: politique publique, sécurité publique, santé; environnement, droit social et du travail... La perspective d'une éventuelle harmonisation après 5 ans d'application est ouverte.

**C'est un vrai compromis.** Il fait l'objet de critiques des deux cotés ce qui montre bien que nous sommes dans le juste milieu. Je souhaite donc, au nom de mes Collègues français Députés européens de l'UMP, que vous le souteniez en le votant à une très large majorité. Ce serait une victoire du Parlement européen. Ce serait une victoire de l'Union européenne".

**Pour toute information:**

**Jacques Toubon, Député européen Tél: + 333 88 17 71 66**

**Service de Presse PPE-DE Antoine Ripoll Tél: + 32 475 85 62 90**

**Le site des Députés européens UMP: <http://www.umpeurope.org/>**